



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Montreuil, le 03 août 2012.

LETTRE OUVERTE

Madame Marisol TOURAINE
Ministre
Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Objet : Groupe ORPEA / CLINEA.

Madame la Ministre,

La Fédération CGT Santé et Action Sociale vous interpelle sur la situation engendrée par le groupe ORPEA/CLINEA à l'occasion, notamment, du conflit de l'EHPAD « 4 saisons » situé à Terrasson (Dordogne) et demande de toute urgence une intervention de l'Etat.

Il est intolérable que des groupes financiers sans scrupule prennent sans vergogne l'argent public des contribuables, des assurés sociaux et des familles sans tenir aucun compte des interventions de l'Etat, des salariés et des familles.
Jusqu'à quand vont-ils pouvoir agir ainsi en toute impunité ?

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale exige que tous les moyens soient mis en œuvre pour contraindre les groupes financiers, tels ORPEA/CLINEA, à respecter les droits les plus élémentaires des usagers et des familles, le Code du Travail et les lois.

Nous ne pouvons admettre que convoqués par le Préfet de la République à une réunion de négociations avec la Préfecture, la DIRECCTE (Inspection du travail), l'ARS, les salariés et leurs représentants syndicaux, les dirigeants d'ORPEA/CLINEA aient méprisé - comme à leur habitude - les salariés, la CGT et les représentants de l'Etat, en refusant de participer.

De part ces attitudes répétées, nous ne pouvons continuer d'accepter que des « trusts » engrangeant des bénéfices qui progressent annuellement de 15 % et dont le chiffre d'affaire a doublé en 4 ans n'aient d'autres considérations que leurs profits, au mépris des salariés, des usagers mais également de la France et de ses représentants.

A l'heure où les établissements publics de santé sont sommés de maîtriser leur budget, peut-on continuer à enrichir ces sociétés lucratives qui ne respectent rien, même pas l'Etat ? Rappelons que c'est avec l'argent public et celui des familles que ces groupes s'enrichissent.

A ce jour, les personnels de la Maison de Retraite de Terrasson ont décidé de suspendre leur mouvement de grève, épuisés par 25 jours de conflit. Ils dénoncent toujours une organisation du travail inadaptée aux besoins des résidents, qui ne permet pas aux personnels de respecter les règles essentielles de leurs métiers, à savoir le respect de la dignité, de l'hygiène et la sécurité des résidents.

Il est intolérable que ces revendications légitimes ne soient pas prises en considération. Pour mémoire, la CGT est intervenue à plusieurs reprises auprès de votre Ministère mais également auprès de la Ministre Déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie.

Nous vous demandons d'organiser, dans les meilleurs délais, une table ronde avec les représentants de ce trust et la Direction de notre Fédération pour préciser les règles du dialogue social cher à votre Gouvernement mais également, celles élémentaires encadrant le droit de grève.

Par ailleurs, à défaut de réponses positives du groupe ORPEA/CLINEA, à participer à cette table ronde, nous suggérons la fin des aides publiques aux établissements de ce groupe et l'intégration de ces derniers au sein du secteur public de santé.

Compte tenu de la gravité des faits et devant l'impuissance affichée par le Préfet, notre Fédération a décidé de faire de ce courrier une Lettre ouverte.

Dans l'attente,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Nathalie GAMIOCHIPI

Secrétaire Générale de la Fédération CGT SANTE/ACTION SOCIALE

Copie : Madame LEBRANCHU Marylise, Ministre de la Fonction Publique
Madame DELAUNAY Michèle, Ministre déléguée aux personnes âgées et à la dépendance

CGT - Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

● 263, rue de Paris, MONTREUIL Case 538 ● 93515 MONTREUIL Cedex

● Tél. : 01 48 18 20 70 ou 89 ● Fax : 01 48 18 29 80 ● e-mail : sg@sante.cgt.fr